



COMMUNE DE LAMONTGIE



BULLETIN MUNICIPAL
FÉVRIER 2026

SOMMAIRE

Édito du maire	3
Travaux 2025	4-6
Évènements 2025	6-7
Budget 2025	8-9
Travaux 2026	10-11
Évènements 2026.....	11

ACTUALITÉS

Élections	12
Agglo Pays d'Issoire - Transport Cherpa	13

ENVIRONNEMENT

SICTOM	14
Règlementation des boisements	15
Syndicat Mixte de l'Eau	15

VIE DES ÉCOLES

SIVOM de la Vallée des Parcelles	16-19
--	-------

VIES DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes de Lamontgie	20-21
Les Enfants Rois de la Vallée	21-22
Société de chasse des Deux Clochers	22
D'âges en âges	23-24
Amicale des Sapeurs-Pompiers	24-25
Les Amis de l'Église de Mailhat	26
Rencontres et Traditions à Mailhat	27
La Pétanque Lamontgeoise	27

INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie et Agence Postale Communale	28
Locations des salles communales	29
Recensement citoyen	30
Nouveau à Mailhat - Épicerie ambulante	31
Répertoire entreprises et artisans	32

Lamontgeois, Lamontgeoises,

Après 12 ans de mandat, je commencerai par des remerciements à ceux et celles qui m'ont soutenue : habitants, élus et particulièrement mes adjoints. Je n'oublierai pas les secrétaires, très investis, tellement indispensables à la bonne marche d'une commune, notre gestionnaire de l'agence postale et nos agents communaux, qui ont toujours répondu présent quand un évènement inattendu se produisait.

Embellir la commune, entretenir et restaurer le petit patrimoine, les logements communaux, les chemins ont été un des objectifs de ces deux mandats. L'enfouissement des réseaux dans différentes rues (rue du Docteur Coste, autour de la place du Foirail, rue de la Combe...) où des travaux étaient programmés, a été réalisé quand le financement était possible.

Bien sûr, la construction d'une nouvelle école, l'aménagement du Parc du Clos, la réfection de la rue de la Combe (en 2 tranches) ont été des évènements marquants.

Le Patrimoine classé (à savoir l'église de Notre Dame de Mailhat) n'a pas été oublié. Le printemps verra la restauration, prévue de longue date, de la porte du XIII^{ème} siècle, ainsi qu'un grand nettoyage intérieur, afin de pouvoir y installer à nouveau les objets classés.

Une commune se doit d'être dynamique. Des interventions d'artistes à l'école, des expositions de peinture (Pierro Scandura, Jean-Paul Dupuy...), des concerts (chœur régional d'Auvergne, Voix & Patrimoines...) ont été organisé et soutenu par la commune. Enfin, les associations ont contribué et joué un rôle majeur dans l'animation des villages. Que leurs président(e)s et adhérent(e)s soient tous remerciés. Beaucoup d'activités sont proposées afin que les habitants se retrouvent et se connaissent.

Vous l'avez compris, je ne me représente pas aux prochaines élections municipales.

Je suis sûre que l'équipe qui sera élue poursuivra les projets en cours et contribuera toujours au bien vivre ensemble dans cette belle commune de Lamontgie.

Je souhaite à tous bon vent et une santé de fer qui vous permette de mener à bien tous vos projets.

Le Maire, Nadine HERBST

Parc du Clos

Les travaux d'aménagement du Parc du Clos ont été finalisés au printemps 2025, avec l'appui de deux chantiers participatifs pour l'installation du mobilier.



L'inauguration du Parc a eu lieu le matin du 17 mai 2025 ...



... suivi en début de soirée du spectacle « Le nez au vent » de la compagnie La Bouillonnante, dans le cadre de la saison culturelle de l'Agglo Pays d'Issoire. L'API Truck's assurait la restauration lors de cet évènement.



Entretiens des appartements communaux

En 2025, l'entretien et la rénovation énergétique des bâtiments communaux se sont poursuivis, notamment par l'installation de nouveaux radiateurs, la réfection d'une partie du toit des appartements place du Foirail.

Chemin du Taillis

Le chemin du Taillis a fait l'objet d'une réfection. En effet, au fil des écoulements d'eau, ce chemin pentu avait subi des détériorations.



Stationnement rue et place du Puits des Chèvres

Des places de stationnement ont été créées place du Puits des Chèvres.



Les places déjà existantes rue du Puits des Chèvres ont, quant à elle, été retracées.

Buts

Les deux buts, financés par l'Association de parents d'élèves « Les enfants Rois de la Vallée », ont pris place dans la cour de l'école



Défibrillateurs

Les deux défibrillateurs communaux sont en service, l'un place de la Mairie, l'autre devant la Salle culturelle de Mailhat.

Une information du public sur l'utilisation de ces instruments sera organisée, en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Lamontgie.



Cérémonies

Les cérémonies républicaines se sont déroulées comme à l'accoutumée.



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 14 juillet

Repas des aînés



Le repas des aînés s'est déroulé le samedi 13 décembre à l'auberge du Tilleul à Saint-Martin-des-Plains.

Les colis de Noël ont été distribués aux personnes n'ayant pu se rendre au repas.



Fête de Noël

Le samedi 13 décembre 2025, la commune, en partenariat avec l'association d'Ages en Ages, a organisé une Fête de Noël : déambulation lumineuse animée par « La Baronne Perchée » a été suivie d'un concert à la salle des Fêtes donné par la Chorale « A Travers Chants ».

Le feu d'artifice initialement prévu n'a pas pu être tiré, pour des raisons indépendantes de notre volonté.



Exposition

La statue de la « Vierge en Majesté » de Mailhat a fait partie de l'exposition « Présences clunisiennes, L'héritage de Cluny dans le Puy-de-Dôme », aux Archives Départementales, du 20 septembre au 18 décembre 2025.



État civil

Pour l'année 2025, l'Etat Civil de la commune de Lamontgie laisse apparaître une naissance, six mariages, deux PACS, sept décès.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**Vue d'ensemble par chapitre**

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
023 - Virement à la section	101 559,90	0,00	0,00
60 - Achats et variation des stocks	81 900,00	47 680,08	58,22
61 - Services extérieurs	74 600,00	47 652,48	63,88
62 - Autres services extérieurs	17 549,00	14 171,30	80,75
63 - Impôts, taxes et versements	10 150,00	8 730,40	86,01
64 - Charges de personnel	232 500,00	203 362,45	87,47
65 - Autres charges de gestion	149 340,00	123 775,95	82,88
66 - Charges financières	8 000,00	5 377,05	67,21
67 - Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00
68 - Dot. aux amortissements et	10 000,00	9 964,00	99,64
73 - Impôts et taxes	12 200,00	12 070,41	98,94
TOTAL	698 798,90	472 784,12	67,66

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**Vue d'ensemble par opération**

Chapitre	Prévu	Réalisé	%	Disponible	%
040 - Opération d'ordre 040	45 108,00	16 046,24	35,57	29 061,76	64,43
041 - Opération d'ordre 041	8 580,00	0,00	0,00	8 580,00	100,00
0 - Hors équipement					
16 - Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	44 387,76	98,64	612,24	1,36
27 - Autres immobilisations financières	7 800,00	7 716,43	98,93	83,57	1,07
144 - TRAVERSE 2E TRANCHE					
21 - Immobilisations corporelles	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	100,00
23 - Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	100,00
204 - Subventions d'équipement	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	100,00
145 - OPTIMISATION ECLAIRAGE PUBLIC					
204 - Subventions d'équipement	530,00	443,21	83,62	86,79	16,38
146 - VOIRIE					
23 - Immobilisations en cours	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00	100,00
148 - TRAVAUX PORTE EGLISE MAILHAT					
23 - Immobilisations en cours	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	100,00
149 - DEFIBRILLATEURS					
21 - Immobilisations corporelles	530,00	526,50	99,34	3,50	0,66
151 - SIGNALISATION					
21 - Immobilisations corporelles	15 000,00	798,00	5,32	14 202,00	94,68
152 - SALLE DE MAILHAT					
23 - Immobilisations en cours	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	100,00
10005 - ACQUISITION MATERIEL					
21 - Immobilisations corporelles	19 100,00	4 920,07	25,76	14 179,93	74,24
10040 - RENOVATION LOGEMENTS					
21 - Immobilisations corporelles	11 000,00	1 763,68	16,03	9 236,32	83,97
23 - Immobilisations en cours	10 000,00	4 128,51	41,29	5 871,49	58,71
10041 - AMENAGEMENT JARDIN DU CLOS					
20 - Immobilisations incorporelles	16 800,00	0,00	0,00	16 800,00	100,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00	4 820,06	0,00	-4 820,06	0,00
23 - Immobilisations en cours	40 000,00	39 751,47	99,38	248,53	0,62
TOTAL	582 948,00	125 301,93	21,49	457 646,07	78,51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT***Vue d'ensemble par chapitre***

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
002 - Résultat de fonctionnement	159 962,37	159 962,37	100,00
64 - Charges de personnel	669,00	3 041,36	454,61
70 - Prod. services, domaine, ventes	34 190,00	35 717,04	104,47
72 - Production immobilisée	45 108,00	16 046,24	35,57
73 - Impôts et taxes	27 000,00	29 835,81	110,50
74 - Dotations et participations	131 595,00	131 003,85	99,55
75 - Autres produits de gestion	60 000,00	106 269,71	177,12
76 - Produits financiers	4,00	104,50	2 612,50
78 - Reprise sur amortissements et	1 630,53	1 630,53	100,00
731 - Fiscalité locale	238 640,00	237 428,00	99,49
TOTAL	698 798,90	721 039,41	103,18

RECETTES D'INVESTISSEMENT***Vue d'ensemble par opération***

Chapitre	Prévu	Réalisé	%	Disponible	%
001 - Solde d'exécution section	24 571,99	24 571,99	100,00	0,00	0,00
021 - Virement de la section de	101 559,90	0,00	0,00	101 559,90	100,00
024 - Produits des cessions	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	100,00
040 - Opération d'ordre 040	5 518,00	5 518,00	100,00	0,00	0,00
041 - Opération d'ordre 041	8 580,00	0,00	0,00	8 580,00	100,00
0 - Hors équipement					
10 - Dotations, fonds divers et réserves	19 996,00	20 311,01	101,58	-315,01	-1,58
16 - Emprunts et dettes assimilées	141 207,11	626,95	0,44	140 580,16	99,56
144 - TRAVERSE 2E TRANCHE					
13 - Subventions d'investissement	132 140,00	0,00	0,00	132 140,00	100,00
147 - ETUDES PORTE EGLISE MAILHAT					
13 - Subventions d'investissement	3 575,00	3 575,00	100,00	0,00	0,00
148 - TRAVAUX PORTE EGLISE MAILHAT					
13 - Subventions d'investissement	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	100,00
151 - SIGNALISATION					
13 - Subventions d'investissement	7 500,00	3 930,00	52,40	3 570,00	47,60
10005 - ACQUISITION MATERIEL					
21 - Immobilisations corporelles	400,00	0,00	0,00	400,00	100,00
10040 - RENOVATION LOGEMENTS					
13 - Subventions d'investissement	12 060,00	12 064,00	100,03	-4,00	-0,03
10041 - AMENAGEMENT JARDIN DU CLOS					
13 - Subventions d'investissement	78 840,00	51 333,00	65,11	27 507,00	34,89
TOTAL	582 948,00	121 929,95	20,92	461 018,05	79,08

Travaux 2026

Aménagement en Traverse de la rue de la Combe (Tranche 2)

La seconde tranche de l'aménagement en Traverse de la rue de la Combe (de l'école Les Platanes jusqu'à la caserne des Pompiers) a commencé le jeudi 8 janvier 2026. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Cymaro.



Les objectifs de cette seconde tranche sont dans la continuité de ceux retenus lors de la première : conserver tous les arbres d'alignement, créer un cheminement pour les piétons dans le sens montant, réduire la largeur de la voie, intégrer des stationnements en terre-pierre, collecter les eaux de ruissellement, et refaire les réseaux d'assainissements et les réseaux secs.



Simultanément à ces travaux, la ligne électrique Basse Tension sera enfouie. Les travaux devraient s'achever fin avril ou début mai 2026.

Financement :

Répartition des coûts des travaux (hors réseaux télécoms et électriques)				
	Conseil Départemental	Commune Lamontgie	de Agglo Pays d'Issoire	Total
Coût HT	135 931,75 €	178 407,25 €	50 530,00 €	364 869,00 €
Coût TTC	163 118,10 €	214 088,70 €	60 636,00 €	437 842,80 €

Focus sur la part communale :

Passage à 30 km/h

Depuis le 13 février 2026, la vitesse est limitée à 30 km/h sur l'ensemble des voies en agglomération de la commune de Lamontgie.

La commune a procédé à la pose des panneaux de signalisation afférents à cette décision municipale, avec le soutien financier de la répartition du produit des amendes de police.

API Rando

Une API Rando aura lieu le dimanche 29 mars 2026 sur les chemins de la commune, organisée par l'Agglo Pays d'Issoire, en partenariat avec la commune et les associations suivantes : Les Enfants Rois de la Vallée, l'Amicale des Pompiers, le Comité des Fêtes, les Amis de l'Église de Mailhat, Rencontres et Traditions à Mailhat, D'Ages en Ages.

Les bénéfices seront partagés entre les écoles et les pupilles des Sapeurs-Pompiers.

Deux parcours seront proposés, de 8 kilomètres et de 17 kilomètres, au départ de la salle polyvalente de Lamontgie.



Élections municipales 2026

L'organisation des élections municipales de mars 2026 va connaître d'importantes évolutions par rapport au dernier scrutin de 2020.

Un scrutin de liste paritaire désormais pour toutes les communes :

En mars 2026, les citoyens français seront appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux. Pour la première fois, toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants, voteront selon un scrutin de liste paritaire et proportionnel, en application de la loi du 21 mai 2025.

Jusqu'à présent, seules les communes de plus de 1 000 habitants élaient leurs conseillers municipaux au scrutin de liste paritaire. La loi du 21 mai 2025 étend ce mode de scrutin à l'ensemble des communes françaises, y compris les plus petites.

Un scrutin de liste paritaire et proportionnel :

Désormais, le même mode de scrutin s'applique à toutes les communes. Les listes doivent être complètes, paritaires et alternées (femme/homme ou homme/femme).

Le panachage est supprimé : les électeurs votent pour une liste entière, sans pouvoir en modifier la composition, ni l'ordre des candidats.

Des dérogations adaptées aux petites communes :

La loi du 21 mai 2025 a prévu des assouplissements spécifiques pour les petites communes. En principe, une liste doit comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir, plus éventuellement deux suppléants.

Mais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, une liste peut désormais présenter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Tranche de population	Effectif légal du conseil municipal	Nombre de candidats par liste paritaire
De 500 à 999 habitants (strate de la commune de Lamontgie)	15 sièges	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Dates du scrutin :

Dimanche 15 mars 2026 (1^{er} tour)
Dimanche 22 mars 2026 (2nd tour, le cas échéant)



Réseau de transport collectif Cherpa

Le réseau de transport collectif Cherpa offre à tous les usagers une solution de mobilité interne au territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Cherpa rural à la demande

Le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire est découpé en 7 secteurs géographiques. Le transport prend en charge le voyageur à son domicile et le dépose dans le bourg-centre du secteur ou à Issoire selon un calendrier par secteur (aller-retour possible). **Réservation jusqu'à la veille du trajet à 14h (jusqu'au vendredi à 14h pour un trajet le dimanche ou le lundi).**

LE RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Cherpa

LE RÉSEAU QUI VOUS RAPPROCHE

à partir du 31 mars 2025

Transport rural à la demande



capiissoire.fr

Réserver son Cherpa

COMMENT ?

1. APPELEZ LE :

04 73 60 41 75

Du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés) ou par internet depuis le site capiissoire.fr (24/7 et 24h/24)

2. RÉSERVEZ :

Indiquez la date, la destination et l'horaire envisagés de votre déplacement (aller, retour ou aller/retour).

Les plages horaires de fonctionnement des services de votre secteur sont définies sur les pages suivantes.

QUAND ?

SERVICES DU MARDI AU SAMEDI	SERVICES LE DIMANCHE ET LE LUNDI
Réservation possible jusqu'à la veille du trajet à 14h	Réservation possible jusqu'au vendredi 14h

Présentez-vous quelques minutes avant l'heure au point d'arrêt ou au point de rendez-vous.

À l'arrivée du véhicule, présentez votre titre de transport et prenez place à bord.

Le conducteur vous transporte jusqu'à votre destination.

Le service Cherpa Rural

SECTEUR BRASSAC-LES-MINES

DEPUIS :

Auzat-la-Combelle • Brassac-les-Mines • Champagnat-le-Jeune • La Chapelle-sur-Usson • Esteil • Jumeaux • Lamontgie • Peslières • Saint-Jean-Saint-Gervais • Saint-Martin-des-Plains • Saint-Martin-d'Ollières • Valz-sous-Châteauneuf

VERS ISSOIRE

Centre-ville et équipements sportifs

Samedi matin

entre 7h30 et 13h

VERS BRASSAC-LES-MINES

Mercredi après-midi

entre 13h30 et 17h30

Dimanche matin

entre 7h30 et 13h

Pass annuel Cherpa

Pour bénéficier du service de transport, il est nécessaire de se munir du **Pass annuel Cherpa**.

INSCRIPTION EN LIGNE

sur capiissoire.fr

Gratuit

pour les moins de 12 ans.

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

SÈBRE API

04 15 62 20 03
mobilité@capiissoire.fr
20, rue de la Liberté Issoire
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
capiissoire.fr

MAIRIES FRANCE SERVICES

Ardes-sur-Couze
04 73 71 80 90
Brassac-les-Mines
04 15 62 20 18
Champagnat
04 15 62 20 17
Sauxillanges
04 73 96 37 62

Cherpa Rural À LA DEMANDE

Sur 8 secteurs de l'agglomération vers le **bourg local** et/ou Issoire. Prise en charge au domicile et dépose aux arrêts définis de chaque secteur.

SICTOM

Pour assurer un bon fonctionnement des bacs, les habitants sont invités à respecter les consignes suivantes :

Bacs recyclables : les déchets papier et emballages ne doivent pas être mis en sac poubelle, mais jetés en vrac dans la colonne ; de plus, il convient de plier les cartons et de les introduire dans les colonnes.



Bacs ordures ménagères : les déchets ménagers sont à jeter une fois conditionnés dans un sac poubelle.

Composteurs et bacs à verres : la commune de Lamontgie est dotée de neuf composteurs partagés, permettant la valorisation des déchets alimentaires et petits déchets de jardin ; ainsi que trois bacs à verres.

Terrain communal dépôt déchets végétaux : Les habitants peuvent déposer certains déchets végétaux (tonte, branchages à broyer, petits branchages pour compost) sur un terrain communal. Pour y accéder, il convient de prendre attache avec la mairie, qui vous donnera le code provisoire du cadenas. En revanche, le dépôt de ronces, buissons noirs, bois trop sec, poteaux de clôture en bois, est interdit dans cet espace. Il convient de les jeter en déchèterie.

Le terrain est situé à proximité de la Croix du Plantier.

Sur cette plateforme, il est également possible de retirer du broyat, pouvant servir de compost.

Benne à encombrants : Une benne à encombrants sera mise à disposition des habitants de la commune :

- du 9 au 14 avril 2026, au stade à Lamontgie ;
- du 10 au 15 septembre 2026, à proximité du cimetière à Mailhat.

Déchèterie : Pour les autres déchets, il convient de les déposer en déchèterie, à Brassac-les-Mines ou à Issoire.

Les pneus sont, quant à eux, récupérés par les garagistes.



Aidez-le à être propre...

**Ramassez
à sa place!** 



Réglementation des boisements

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a engagé la révision de la réglementation des boisements. L'étude est achevée. En avril 2026, un avis de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sera rendu, et une enquête publique se tiendra dans chaque commune concernée, au cours de laquelle la population sera invitée à consulter les documents provisoires et à noter ses observations.

Il s'agit de définir des règles de plantations, de replantations ou de semis d'essences forestières en dehors des parcelles bâties. Les plantations d'arbres fruitiers ne sont pas concernées, de même que les parcs et jardins attenants aux habitations.

Cette révision concerne onze communes, dont Lamontgie.

Télérelève compteur d'eau - Syndicat Mixte de l'Eau

La télérelève des compteurs d'eau sera effective à partir de 2027 sur le territoire de notre commune.



SIVOM de la Vallée des Parcelles

Le **SIVOM** de la Vallée des Parcelles assure la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) composé des communes de Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux et Saint-Martin-des-Plains. Ce syndicat, créé en 1996, comprend l'école Primaire des Pradeaux, et l'école Primaire de Lamontgie.

Le conseil syndical du SIVOM est composé de trois délégués par commune, dont le maire de chaque commune. La nouvelle Présidente depuis le mois d'octobre 2024 est Madame Claudine BRUN, Adjointe à la Mairie des Pradeaux qui a succédé à Madame Annie MALORON. Cette dernière reste néanmoins déléguée de la commune de BANSAT au sein du syndicat. Le SIVOM accueille également 2 nouveaux délégués suite à des démissions : Monsieur Luc DELTOUR, Adjoint à la mairie de Saint-Martin-des-Plains et Madame Nathalie SEIGNEUR Conseillère Municipale à Lamontgie.

Le secrétariat est assuré par Véronique VIGNAL à la mairie de Bansat, le mardi de 16h00 à 17h30 ou sur rendez-vous au 04 73 71 00 34 ou par mail : mairie@bansat.fr.

Effectifs scolaires 2025 / 2026 : 110 élèves

École de LAMONTGIE : 68 élèves sur trois classes

Classe CP/CE1, 23 élèves avec Mme MAGNET

Classe CE1/CM1, 24 élèves avec Mme VERNY, directrice, et Mme VIDAL

Classe CE2/CM2, 22 élèves avec Mme LOZÉ et Mme MARTIN

École des PRADEAUX : 42 élèves sur deux classes

Classe PS/MS, 28 élèves avec Mme VUGLIANO, directrice

Classe GS/CP, 14 élèves avec Mme DUC

Le **SIVOM** prend en charge tous les frais liés à la scolarité des enfants, du personnel (actuellement 6 agents) et du fonctionnement des écoles. Le budget du syndicat est élaboré sans aucune dotation de l'Etat ni de quelconque recette. Il est uniquement alimenté par la participation des 4 communes adhérentes

Pour l'année 2025, elle s'élevait à **121,00 €** par habitant, soit :

Lamontgie : 79 497,00 € ; Les Pradeaux : 43 681,00 € ; Bansat : 32 912,00 € ;
Saint-Martin-des-Plains : 22 264,00 €.

Vie des écoles

Le SIVOM verse aux écoles une participation de **46 € par élève** pour l'achat des fournitures scolaires à laquelle s'ajoute une dotation de **450 €** pour l'école de Lamontgie pour l'acquisition de livres et de **300 €** à l'école des Pradeaux pour l'acquisition de livres/et/ou matériel, il a octroyé une subvention de **600 €** à l'école de Lamontgie et **400 €** à l'école des Pradeaux pour mener des projets et une participation de 300 € par école pour financer une partie du transport des sorties scolaires.

BUDGET 2025

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	118 730,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 491,97
65	Autres charges de gestion courante	10 796,00
66	Charges financières	166,37
67	Charges spécifiques	200,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	1 100,00
023	Virement à la section d'investissement	4 947,00
	TOTAL DEPENSES	268 431,34

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	56 500,00
74	Dotations et participations	178 954,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	32 977,34
	TOTAL RECETTES	268 431,34

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	4 135,00
20	Immobilisations incorporelles	1 200,00
21	Immobilisations corporelles	13 700,00
001	Déficit d'investissement reporté	4 094,74
	TOTAL DEPENSES	23 129,74

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	4 947,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 182,74
16	Emprunts et dettes assimilés	14 000,00
	TOTAL RECETTES	23 129,74

CANTINE

Chacune des écoles est dotée d'une **cantine** gérée par le SIVOM. A la rentrée de septembre beaucoup de nouveautés à la cantine. L'Auberge des Tilleuls qui assurait la fourniture des repas depuis de très nombreuses années nous a fait part de son souhait de cesser cette activité. Il a donc fallu trouver un nouveau prestataire. Après une recherche active et non sans difficultés le choix des élus du SIVOM

Vie des écoles

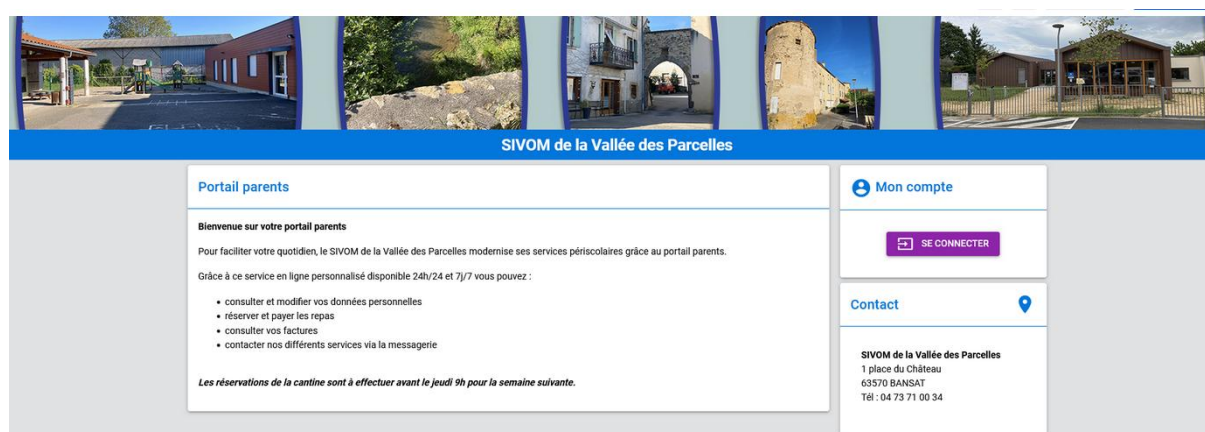
s'est arrêté sur la société Etape Auvergne. Jusqu'à présent les repas étaient livrés en « liaison chaude » or avec le nouveau prestataire ils le sont en « liaison froide ». Les cantines ne disposaient donc pas du matériel adéquat. Cela a donc impliqué l'acquisition de 2 fours et de 2 armoires frigo pour le respect des règles sanitaires.

Cet investissement représente un coût de 11 323,00 € TTC. A cela s'ajoute l'achat d'une table et de chaises pour la cantine des Pradeaux et de couchettes pour la sieste des enfants de Maternelle pour un coût de 1 122,46 €



Ensuite pour la gestion des inscriptions de cantine, du règlement des repas et pour éviter les impayés, il a été décidé de mettre en place un logiciel avec un portail parents qui permet l'inscription, l'annulation et le paiement directement sur internet.

<https://parents.logiciel-enfance.fr/sivomvalleedesparcelles>



Malgré une bonne communication, la mise en place de ce portail, son fonctionnement et les conditions de réservations/annulations des repas liées au prestataire a occasionné quelques interrogations et adaptations de la part de chacun. Il semblerait que désormais tout soit acté. Cependant le secrétariat du SIVOM reste à la disposition des parents si besoin à ce sujet.

Vie des écoles

Le coût du repas est de 4,50 €. Il reste inchangé par rapport à l'an dernier malgré les investissements réalisés pour adapter les cantines.

Les agents de la cantine de Lamontgie bénéficient cette année d'une formation intitulée « Bien être à la cantine » ayant pour objectifs de renforcer la posture professionnelle du personnel de cantine, décrypter les comportements des enfants à la cantine, créer un climat serein et motivant pendant les repas, encourager l'autonomie et la coordination des enfants, et renforcer la communication et la confiance avec les parents.

Cette formation a un coût de 1090,00 €

Les charges financières liées aux bâtiments scolaires sont de la compétence des communes sur lesquelles se trouvent les écoles. C'est ainsi que la commune des Pradeaux a financé les travaux de rénovation thermique de l'école ainsi que le changement de la plonge de la cantine et les travaux de mise en conformité électrique pour le nouveau matériel professionnel de la cantine.



Les menus de la cantine sont consultables sur la page Facebook de la mairie de Bansat et sur le site internet de la commune www.bansat.fr

Une **garderie** sous la compétence de l'Agglo Pays d'Issoire est organisée pour accueillir les enfants dès 7h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30. Il y a une garderie dans chaque école. Le tarif est en fonction du coefficient familial. L'inscription se fait sur le portail famille <https://enfancejeunesse.capissoire.fr/>.

Pour tous renseignements, contacter Mme Fabienne FROMAGE, responsable de secteur (tél. : 06 14 93 33 25 ou 04 46 37 10 60).

Transport :

L'inscription au bus du RPI se fait en fin d'année scolaire pour l'année suivante et directement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes <https://www.auvergnerhonealpes.fr>, qui assure la gestion des inscriptions et de la facturation aux familles. Le prix du transport, à la charge des familles, est fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Comité des fêtes de Lamontgie

Nous remercions bien entendu tous les organismes qui aident le comité des fêtes à développer les activités, les événements et surtout les personnes sans qui nous ne pourrions poursuivre notre chemin.

Notre idée première est le bien-être collectif, permettre aux lamontgeoises et lamontgeois de partager des instants de détente, de sport, de découvertes, de fêtes !

L'année passée, nous avons assisté à des événements portés par d'autres associations de la commune (aide humaine et matérielle), pétanque Mailhat 15 août 2025, randonnée pédestre Lamontgie 31 août 2025. Nous avons assuré deux vide-greniers (08 juin 2025 et 14 septembre 2025), •contents de constater que vous êtes de plus en plus nombreux à y participer.

La session sport boxe thaïlandaise / cardio boxing poursuit une évolution positive avec des entraînements assurés le mardi : enfants 17h30 / 19h - les mardi et jeudi : ado et adultes 19h / 20h30.

Concernant nos projets, ils sont nombreux et nous espérons pouvoir les faire vivre, si nous sommes assez nombreux pour assurer la préparation et le déroulement des événements dans de bonnes conditions.

Débuter l'année par un partage de Galettes des rois (16 janvier 2026), une soirée à thème au printemps (samedi 25 avril 2026), participer avec l'ensemble des associations pour l'api rando (29 mars 2026), maintenir les vide-greniers (dimanche 24 mai 2026 Pentecôte et dimanche 13 septembre 2026), encadrer des ateliers préparatifs Halloween et une chasse aux bonbons le 31 octobre 2026, réitérer le marché de Noël, ... bien entendu tous ces projets seront aussi discutés avec les autres associations de la commune.

Une idée créative serait de confectionner un *Monsieur Carnaval* pour 2027, trouver un local accessible aux enfants avec instituteurs et ou membres du comité des fêtes sur dates déterminées, trouver également un plateau roulant (+ tracteur) pour support du M Carnaval.

Si vous avez ou connaissez un local qui pourrait nous permettre de développer et de concrétiser ce projet, nous vous remercions par avance de nous contacter.

Vie des associations

Comme chaque année, nous vous invitons à partager vos idées et pourquoi pas un peu de votre temps en vous joignant à nous.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

Les membres du comité des fêtes

Contact : comitedesfeteslamontgie@outlook.fr



Association des Parents d'Élèves Les Enfants Rois de la Vallée

L'Association des Parents d'Élèves (APE) accompagne et soutient les écoles du RPI Lamontgie, Les Pradeaux, Bansat et Saint-Martin-des-Plains. Grâce aux actions menées tout au long de l'année, l'APE apporte un appui financier permettant d'organiser de nombreuses activités pédagogiques et de participer à l'achat de matériel destiné aux élèves.

Retour sur 2024-2025

Les contributions des familles et l'investissement des bénévoles ont permis de financer plusieurs projets au sein des écoles du RPI, notamment :

- Transport au musée
- Transport à la forêt de la comté
- Transport à l'abbatiale d'Issoire
- Transport au square René Cassin à Issoire pour le « kids Green tour » (triathlon)
- Transport et sortie au lac d'Aydat
- Etc...

👉 L'association a également participé à l'achat de jeux et de matériel scolaire, aux goûters de Noël ainsi qu'aux cadeaux des élèves de CM2 quittant l'école pour entrer en 6^{ème}.

Le bureau 2025-2026

Présidente : Séverine Pagenel - Trésorière : Leticia Francon - Secrétaire : Marie Courtet

Les événements à venir

- 🎲 Loto : Dimanche 22 mars 2026 - Salle des fêtes de Lamontgie
- 🚲 API Rando : Dimanche 30 mars 2026 - Lamontgie

L'API Rando est organisée au profit de plusieurs associations de la commune de Lamontgie.

💡 Projets pour l'année scolaire 2025-2026

Cette année encore, l'APE maintient :

- 📖 La dotation par élève : 45 €, soit un total de 4 950 €
- 🎁 Les cadeaux de Noël : 150 € par classe (soit 750 € au total)
- 🍪 Les goûters de Noël
- 🎓 Les cadeaux des futurs 6^{èmes}

🙏 Remerciements

L'APE adresse ses sincères remerciements aux communes du RPI pour leur soutien : prêts de salles, subventions et accompagnement logistique. Leur aide précieuse permet d'optimiser les bénéfices reversés aux écoles au profit des enfants.

💻 Contact

- ✉️ lesenfantsroisdelavallee@gmail.com
- 📘 Suivez l'APE sur Facebook pour rester informés des projets et événements

Société de chasse des Deux Clochers

La société de chasse souhaite, par le biais du bulletin vous donner quelques informations sur ses activités, qui sont très encadrées et parfois méconnues. Par arrêté ministériel, la chasse est ouverte de mi-septembre au dernier jour de février.

A Lamontgie, la chasse au petit gibier (lièvres, faisans, perdreaux, ...) est ouverte les jeudis et les dimanches. La chasse au gros gibier (chevreuil, sanglier) peut être ouverte tous les jours selon le déplacement du gibier et selon la demande des agriculteurs. En réalité, les battues ont souvent lieu samedi ou dimanche matin sur notre territoire. Il peut y avoir aussi, des tirs de « nuisibles » à la demande des agriculteurs, comme celui des corbeaux qui font d'énormes dégâts sur les semences.

La chasse a donc un rôle de régulation des espèces.

La société de chasse peut accueillir toute personne ayant envie de connaître cette activité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Bernard Lejeune, président de l'association.

D'âges en âges

Bonjour à toutes et à tous !

Pour d'âges en âges, l'année 2025 a été riche en **activités** et en **animations**.

Des ateliers « mémoire » et « les gestes qui sauvent » ont été organisés en partenariat avec le CLIC.

Nous avons pu admirer les réalisations de l'atelier couture au Marché de Noël du Vernet Chaméane.

L'atelier théâtre « Les tribaladins » a présenté sa nouvelle pièce « Le squat », en janvier, et a donné de nombreuses représentations.

La chorale « le Mailhat Gospel Groove » a réservé son premier concert à Lamontgie, en juin.



« Dictée et remue-méninges » qui a débuté en mai 2025 remporte un vif succès.

Quant aux animations : un concert à Saint Martin des Plains, une animation danse avec la venue de l'Api-truck à Bansat, les puces des couturières à Lamontgie, une randonnée pédestre passant sur les trois communes. Pour clore l'année, la fête de Noël de Lamontgie avec la participation des ateliers danses et Zumba.



Des moments conviviaux, nous ont aussi réunis autour de la galette en janvier et pour la fête de l'association en juin où nous avons inauguré la remorque d'âges en âges.

La saison 2025/2026 propose 22 ateliers hebdomadaires affichés à la porte de la maison des associations de Lamontgie.

Un nouvel atelier d'anglais « conversationnel » a vu le jour en septembre.

L'atelier « jeux de société » a toujours lieu le dernier vendredi du mois à Bansat, à partir de 17h.

Vie des associations

L'adhésion à l'association est toujours de 10€.

Nous remercions vivement, tous les bénévoles qui animent avec enthousiasme la plupart des ateliers ainsi que la Mairie qui met des salles à notre disposition.

Les Tribaladins



Cartonnage



Scrapbooking



Couture



Contacts : dagesenages@gmail.com ; 06 23 91 25 55 ; 06 80 33 51 15; 06 88 30 27 10

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Lamontgie tient avant tout à remercier chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil et leur gentillesse lors du passage des calendriers.

Notre association a pour mission d'assurer de bonnes conditions de vie au sein de la caserne, de créer des moments de cohésion essentiels à notre engagement et de soutenir nos membres dans les moments les plus difficiles.

Nous avons pu organiser nos deux manifestations traditionnelles qui font vivre nos villages : le **19 juillet à Lamontgie** (soirée festive avec musique et buvette lors du feu d'artifice) et le **26 juillet à Bansat** (concours de pétanque).

Vie des associations

Ces événements permettent de financer des sorties qui entretiennent la bonne ambiance du groupe et réunissent les familles. En 2025, nous avons ainsi partagé un après-midi karting et une soirée bowling avec les enfants et conjoints.

Pour 2026, de nouveaux projets sont déjà à l'étude par notre bureau.

Bilan opérationnel

En 2025, la caserne a réalisé une centaine d'interventions sur notre secteur, en renfort des centres voisins ou lors d'événements climatiques départementaux à Olliergues et Messeix mais aussi hors métropole avec un de camarade parti trois semaines à Mayotte suite au passage d'un cyclone.

Nous avons également le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue, **Clara Genestier**, qui suivra prochainement sa formation d'infirmière sapeur-pompier (ISP).

L'effectif est actuellement de 14 sapeurs-pompiers.

C'est pourquoi nous venons vers vous aujourd'hui : il serait souhaitable que celui-ci soit étoffé de 4 à 6 personnes. S'engager est une activité noble qui enrichira votre vie par de nouvelles compétences et des valeurs d'altruisme et de civisme. Cette activité se pratique selon vos disponibilités et n'empiète pas sur votre vie personnelle.

Il ne faut pas forcément donner beaucoup de temps pour aider les autres, mais cela est incroyablement nécessaire.

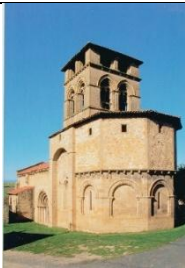
N'hésitez pas à vous présenter en mairie ou à appeler au **04 73 98 15 18** pour transmettre votre candidature au chef de caserne. Il sera heureux de vous recevoir pour vous expliquer en détail le rôle et l'utilité d'un sapeur-pompier volontaire.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026 et vous disons à bientôt !



Association des Amis de l'Église de Mailhat

Durant cette année 2025, l'association des Amis de l'église de Mailhat a organisé plusieurs animations :

Le 15/06 : concert de jazz country et gospel par l'ensemble Bluegrass social club	
Le 12/07 : Concert guinguette avec Aline Deforge et Emmanuel Presselin (chanteurs et musiciens). Buvette	 
Le 15/08 : vente de brioches et apéritif offert à l'issue de la procession et de la messe patronale de l'Assomption	 
Le 26/08 : concert de musique de chambre par le quartet « 4 clarinettes Montréal »	
Le 28/09 : Concert et danses Renaissance par la Camerata Brivatensis.	 

La programmation 2026 est en cours. Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2026.

La présidente Isabelle GROSJEAN

Rencontres et Traditions à Mailhat

Cette année, l'association a organisé la traditionnelle « Chasse aux œufs », le jour de Pâques, qui a réuni une trentaine d'enfants et leurs parents. « Chasse » qui s'est déroulée dans la bonne humeur, avec le soleil et qui s'est terminée par le pot de l'amitié.

Pour faire revivre la fête du 15 août, un concours de pétanque a été organisé en duo avec le comité des Fêtes de Lamontgie. Une trentaine de doublettes étaient présentes, ce qui nous incite à renouveler l'opération en 2026. La brocante a été malheureusement annulée, encore une fois, à cause du mauvais temps.

Le 11 et 12 octobre, une animation musicale a eu lieu, jumelée d'une exposition de peinture qui ont remporté un vif succès.

Pour l'année 2026, quelques dates à retenir :

Chasse aux œufs : dimanche 5 avril ; Concours de pétanque : 15 août ;

Brocante : dimanche 30 août

Le président, René Couavoux

Une nouvelle association : La pétanque Lamontgeoise

Madame, Monsieur, bonjour,

L'association a vu le jour fin de l'année 2025.

Une rencontre avec les lamontgeois a eu lieu le 19 décembre 2025 pour faire connaître notre association. Après concertation une nouvelle rencontre aura lieu au mois de février 2026, place du Foirail.

Pour cette année, nous allons essayer d'organiser un concours officiel sur notre commune et inscrire une équipe en CDC (championnat des clubs) qui aura lieu à l'automne.

Si vous voulez des renseignements complémentaires, vous pouvez me contacter au 06 76 80 73 46 ou franckhareux@gmail.com.

Le Président, Franck Hareux



Horaires mairie :

Lundi : 8h00 à 12h00

Mardi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h00

Téléphone : 04.73.71.00.81

Adresse : 1 place de la Mairie 63570 LAMONTGIE

Courriel : mairie.lamontgie@wanadoo.fr

Site internet : www.lamontgie.fr

Permanence du Maire ou d'un adjoint :

Le lundi matin et le mercredi matin, de 10h00 à 12h00, et sur rendez-vous

Horaires de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 8h00 à 12h30

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h00

Téléphone : 04.73.55.09.68



L'Agence Postale Communale vous accueille pour :

- affranchir lettres et colis (lettres vertes, recommandées, suivies, service plus...)
- acheter des timbres, Prêts à poster (colissimo France, Union Européenne et Monde, lettre verte, suivie, recommandée mobile, service plus...)
- retirer des lettres et colis que le facteur n'a pu vous remettre ;
- faire une réexpédition ou une garde de courrier ;
- faire une procuration postale (gratuit, permet à un tiers de récupérer vos lettres et colis) ;
- déposer ou retirer de l'argent sur CCP ou Livret La Banque Postale ;
- souscrire de la téléphonie (kit SIM, forfait...)
- acquérir une tablette Ardoiz : un outil informatique adapté aux personnes qui ne maîtrisent pas ou peu le numérique (facilité d'utilisation, assistance, possibilité d'essai et de renvoi en cas de non-satisfaction).



Locations des salles communales

Salle polyvalente de Lamontgie :

Pour les habitants de la commune : 150 €

Pour les personnes extérieures à la commune : 300 €

La caution pour la location de cette salle est de 300 €, et la caution liée au ménage de 100 €.

Salle de Mailhat :

Pour les habitants de la commune : 100 €

Pour les personnes extérieures à la commune : 150 €

La caution pour la location de cette salle est de 250 €, et la caution liée au ménage de 80 €.

Salle du Foirail :

- 30 € du 1^{er} avril au 31 octobre
- 40 € du 1^{er} novembre au 31 mars
- Prêtée à titre gracieux pour les réunions d'associations

La caution pour la location de cette salle est de 250 €, et la caution liée au ménage de 80 €.

Pour toutes les salles, les clés sont remises après l'état des lieux d'entrée et rendues après l'état des lieux de sortie.

Au-delà des chèques à l'ordre du Trésor Public afférents au montant de la location et aux cautions, chaque location nécessite la signature d'un contrat de location et du règlement d'occupation des salles. Une attestation d'assurance portant spécifiquement sur le lieu et la date de la location doit également être fournie par le locataire.

Les tarifs ici détaillés sont régis par les délibérations du Conseil municipal du 23 mars 2017 et du 12 avril 2023.

Réservations et renseignements complémentaires auprès de la mairie.

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

**C'est
obligatoire !**

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur **www.service-public.fr**

Toutes les informations ici

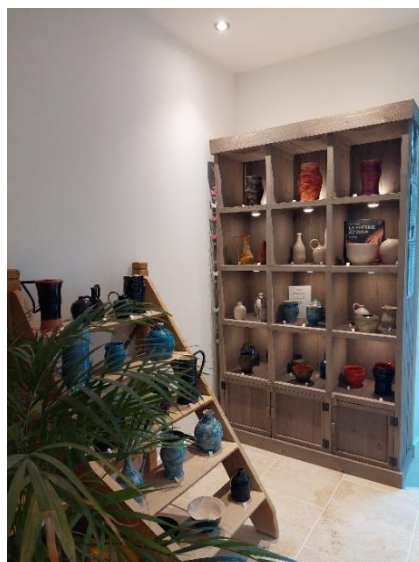


« Nouveau à Mailhat ! »



L'atelier boutique "L'Âme de Mailhat" a ouvert ses portes depuis le 21 septembre 2025. Que vous soyez professionnels ou particuliers, venez découvrir l'atelier d'affûtage de Christophe, les céramiques d'Anne-Gaëlle façonnées au tour de potier et cuites sur place, des couteaux de Thiers et d'ailleurs, et une gamme de produits

locaux et artisanaux sélectionnés par nos soins. Nous vous accueillons du Mardi au Samedi de 14h à 19h. Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture en appelant Christophe au 06 08 31 51 41 ou par mail : sauvequicoupe@gmail.com



Épicerie ambulante

Une épicerie ambulante stationnera place du Foirail à Lamontgie et place de la Fontaine à Mailhat, une fois par semaine, à partir du mois de mars 2026. Cette tournée sera assurée par le Vival d'Auzat-la-Combelle, en partenariat avec le groupe Casino.

Sur commandes, des livraisons à domicile le jour du passage de la camionnette seront possibles.

Plus de détails seront communiqués dans les prochaines semaines, et notamment le jour et l'heure de passage, qui restent à déterminer.

Sauve qui coupe!

Ne laissez plus vos lames en pierre !

Christophe Zbik - Rémouleur
Professionnels & Particuliers

Ouverture
courant mai
2025 d'une
boutique
« Sauve qui
coupe » à
Mailhat

06 08 31 51 41
sauvequicoupe@gmail.com
3 rue des Varennes, Mailhat
63570 Lamontgie
www.sauvequicoupe.com

Jennifer Paris
Décoration d'Intérieur
Feng Shui et Psychologie des couleurs

06 25 02 06 26
walrisdc@gmail.com
www.walrisdecoconcept.com

LE BON SERVICE
C. Roulet
MULTI SERVICES - NEUF ET RESTAURATION
Tous travaux : petite maçonnerie,
plâtre, peinture, petite électricité,
carrelage, petite plomberie
11, place de Rougeat
63570 LAMONTGIE
06 69 42 09 42
cyril.roulet@orange.fr

VALETTE Philippe
Menuiserie / charpente / couverture
Circoux
63570 Lamontgie
tel/port 06 10 44 01 27
Mail valettephilippe63@gmail.com

Jennifer PARIS
Déco & Bijoux Macramé

06 25 02 06 26
noeudelegance@gmail.com
noeudelegance.sumupstore.com

AleahorseBijoux
Bijoux en fil d'écaille et perle japonaise

Sabina Schwan
06 32 50 45 61
schwan@aleahorse.fr
Retrouvez-moi sur facebook !

BATI PEPITO
PLAQUISTE PEINTRE CARRELIER

DE ALMEIDA José
3 Chemin de la Croix de Lante
Circoux 63570 Lamontgie
Tel : 06 66 93 20 07
choudab3570@gmail.com

CINDY RABAT
NOUVEAU A LAMONTGIE

Votre conseillère Thermomix
Si vous êtes intéressés par un atelier culinaire

Contactez moi : *06 62 89 09 52 / *cindy rabat@hotmail.fr
N'hésitez pas à parler de moi autour de vous, famille,
amis, collègues...

Chef Laurent
BURGER - CROQUE - SALADE

Pour toutes réservations,
commandes ou informations
06 82 59 24 31
Retrouvez-moi aussi sur
f LoloTrafleur

...ma tribu à moi...
Peinture sur porcelaine & Créations textile et laine
Sylvia Olivier
63570 Lamontgie - 07 81 08 65 00
matribuamoi@orange.fr
f matribuamoi

SAS TOURNAIRE PERON
CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE

9 Rue de Champagne des
63570 LAMONTGIE
Tel: 06 42 65 58 82 ou 06 23 32 84 08
Contact: sastournaireperon@orange.fr

COIFFURE Michel Le MALGUY
04 73 71 06 32
Lol - Les Blanchés
63570 LAMONTGIE
06 99 27 72 74 ou 07 81 08 65 00

**MAÇONNERIE, NEUF ET
RENOVATION**
ALEX PERRIER
06 89 44 90 26
12 chemin du plot
63570 Lamontgie
alex.perrier01@outlook.fr

DECHANCE François
CHAPELLIER

Rue de Benseat
63570 LAMONTGIE
Tél. : 04 73 71 06 26
Port. : 06 88 04 85 92

Justine My Reflex
REFLEXOLOGUE PLANTAIRE | PALMAIRE | FACIALE

Méthodes Ing-han & Thaïlandaise
Certifiée par la fédération
des réflexologues

TARIF 35€
A DOMICILE
06 72 73 14 23
justinemylreflex@gmail.com

Coiffure Agnès
Coiffure mixte à
domicile
Coupe, couleur,
mèches, permanente....
Agnès RIGOLET
06 60 06 09 83
6 Place du Réveillon
63570 LAMONTGIE

L'ÉCOPÂTURAGE
POUR ENTREtenir vos terres !
Pratiquez l'écopâturage

POURQUOI VOUS ALLER ADOPTER
UN LÉVRIER NOIR BRETON ?

« Plus de bœuf, plus de produits
à l'écopâturage, plus de bœuf
à l'écopâturage, plus de bœuf
à l'écopâturage... »

CONTACT
06 71 30 50 57

Aurore à votre service
au 06 73 93 07 77
Un p'tit coup de fil ...et adieu le repassage !

Ingrid LAQUIT - Élevage de chevaux et autres équidés, rue de la Combe 63570 LAMONTGIE
Professionnels résidant sur LAMONTGIE, dont le siège social de leur entreprise est extérieur :
Institut by VP, 28 rue du Pontail 63500 ISSOIRE, Tel 04.73.89.50.74
La petite Fabrique, 36 bd Albert Buisson 63500 ISSOIRE, Tel 09.83.39.78.57

Mtacom, 18 rue Valette 63120 COURPIERE, Tel 06 45 16 53 99

Pour l'élaboration de cette page, nous avons essayé de contacter tous les artisans de la commune dont nous avons connaissance. Nous ne pouvons malheureusement pas garantir l'exhaustivité de ce répertoire.